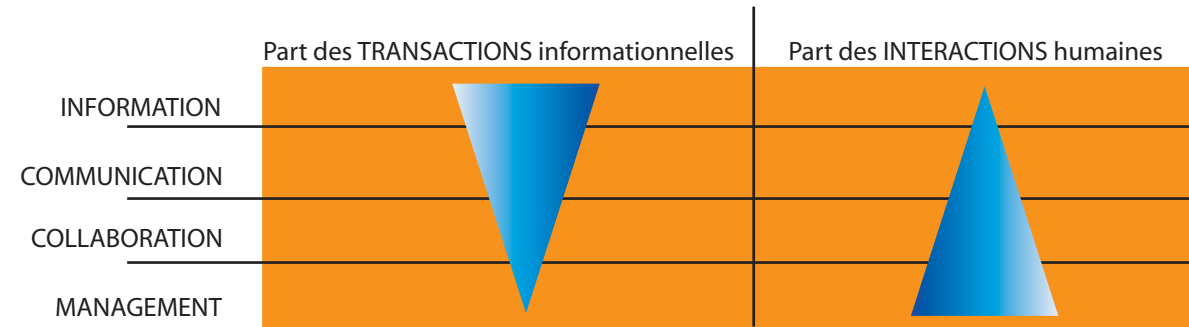


Que votre entreprise soit internationale ou locale, que vos clients soient locaux ou mondiaux, votre préoccupation principale est votre **compétitivité**. La survie de votre entreprise passe par votre niveau de **créativité** et votre potentiel d'**innovation** face à une concurrence mondiale.

S'il y a dix ans, pour repositionner son organisation face aux changements du marché on avait le temps, aujourd'hui ce même temps est un luxe dangereux pour votre survie.

Nous sommes passés de l'ère de l'information, à celui des communications, et aujourd'hui à celui de la collaboration avec un nouveau style de management.



Par conséquent, pour obtenir des résultats probants, il faut que l'organisation amplifie son niveau de créativité et d'innovation, optimisant ainsi sa compétitivité et ce de façon durable grâce à sa véritable ressource, ses employés (es).

Qu'est ce qu'une communauté de pratiques (CDP) ?

Les CDP sont des groupes de personnes, de taille variable, qui travaillent ensemble, créent des pratiques communes, enrichissent leurs savoir-faire dans un domaine d'intérêt commun qui est l'objet de leur engagement mutuel.

Une CDP est différente d'une équipe opérationnelle, d'un groupe de travail ou d'une équipe projet car elle fonctionne autour d'intérêts réciproques. L'engagement principal que prennent les membres d'une CDP entre eux est de développer le partage de leurs connaissances. L'objectif d'une CDP n'est donc pas la réalisation de tâches et la fourniture de livrables pour réussir un projet de production.

Une CDP ne consiste pas simplement à mettre à disposition des collaborateurs d'une entreprise un espace documentaire et collaboratif. C'est insuffisant. Une CDP a besoin pour fonctionner : animateur, gestionnaire de documentation, experts thématiques, reconnaissance et d'un support externe (le sponsor) qui doit s'attacher à bien insérer la communauté dans l'organisation.

Pour qu'une CDP existe et soit performante, il faut réunir les conditions suivantes :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Réponse à une problématique opérationnelle, | Soutien de la hiérarchie (sponsor), |
| Reconnaissance d'une identité dans l'organisation, | Appui du management de proximité, |
| Engagement explicite des membres les uns par rapport aux autres, | Existence d'un animateur, |
| Reconnaissance des acteurs, | Support logiciel pour les échanges et la capitalisation, |
| Accord sur une définition des rôles et des règles de fonctionnement entre les membres. | |

Les CDP peuvent exister sous plusieurs formes :

- dans une même entité (entreprise, département,...) ou étendues sur un large territoire et de multiples entreprises,
- homogènes (même expertise) ou transdisciplinaires.

Voici les missions d'une communauté de pratique :

- Capitaliser une information correcte, complète et intelligible
- Partager l'information utile à l'ensemble de l'entreprise
- Valoriser les connaissances existantes (innovation)
- Faire une veille stratégique sur les émergences (enrichir les connaissances)

On soutient une communauté de pratique, on ne la dirige pas ! Elle s'auto-organise et le processus de prise de décision interne est fondé sur le consensus.